



Séance publique exceptionnelle le mardi 16 juin 2026 à 14h30

LES GRANDES AVANCÉES FRANÇAISES EN BIOLOGIE PRÉSENTÉES PAR LEURS AUTEURS

Description et recommandations

Objectifs de cette séance

Cette initiative a deux objectifs :

- Créer ou réactiver des liens et des échanges entre l'ensemble de la communauté scientifique française et l'Académie des sciences, et renforcer ainsi la place et le rôle de cette dernière dans le paysage scientifique de notre pays.
- Valoriser de jeunes chercheuses ou chercheurs engagés dans une carrière de recherche et leur donner une occasion originale de se faire connaître.

Lancé en 2006 par Pascale Cossart, cet événement sera pour la vingt et unième fois répété en 2026. Chaque lauréat(e) sera récompensé(e) par une médaille et un prix de l'Académie des sciences d'un montant de 2500€.

Présentation des Grandes avancées Françaises en Biologie

- Les premières autrices ou premiers auteurs (pas de limite d'âge mais les plus jeunes autrices ou auteurs seront prioritaires) d'avancées scientifiques majeures en biologie publiées en 2025 ou 2026 seront sélectionnés par le jury et présenteront leurs résultats à l'Académie lors d'une séance publique à l'Institut de France, en Grande salle des séances. **La candidate ou le candidat et sa directrice ou son directeur de recherche s'engagent à participer à cette séance publique.**

La présentation de chacune des avancées comprendra :

- une introduction par la directrice ou le directeur de recherche (**cinq minutes d'exposé**) qui replacera l'avancée dans un contexte général,
- l'exposé de ses résultats par la chercheuse/première autrice ou le chercheur/premier auteur de la publication (**dix minutes d'exposé et cinq minutes de débat**).

Il sera instamment **demandé aux oratrices ou orateurs de s'exprimer rigoureusement dans le temps imparti** et de façon à ce que le **message de la communication soit compréhensible par des non-spécialistes**. Ces présentations auront lieu à l'Institut de France, en Grande salle de séances.

Les premières co-autrices ou premiers co-auteurs seront également invités à cette séance et recevront une médaille.

Les scientifiques travaillant dans le laboratoire d'un(e) académicien(ne) ne sont pas éligibles.

Sélection des orateurs

Le formulaire de candidature, téléchargé à partir du site de l'Académie des sciences, (<https://bit.ly/2R1TNpn>) sera renvoyé par voie électronique avec l'article en **un seul document pdf** à prix@academie-sciences.fr

Un comité composé de membres de l'Académie des sciences appartenant aux trois sections de biologie sélectionnera les candidates ou candidats qui feront un exposé.

Pour plus de renseignements :

Sèlay Diakité

Tél. 01 44 41 45 76 – selay.diakite@academie-sciences.fr